

Renouvellement Nouvel(le) Adhérent(e) Essai

Etat civil (écrire lisiblement) Nom : _____ Sexe : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____ Cours : _____ Adresse : _____ Code Postal : _____ Ville : _____ Téléphone n°1 : _____ Téléphone n°2 : _____ Adresse mail n°1 : _____ Adresse mail n°2 : _____		<input type="checkbox"/> Blanche <input type="checkbox"/> Blanche 1 liseré <input type="checkbox"/> Blanche 2 liserés <input type="checkbox"/> Blanche-Jaune <input type="checkbox"/> Jaune <input type="checkbox"/> Jaune-Orange <input type="checkbox"/> Orange <input type="checkbox"/> Orange-Verte <input type="checkbox"/> Verte <input type="checkbox"/> Verte-Bleu <input type="checkbox"/> Bleue <input type="checkbox"/> Marron <input type="checkbox"/> Noir.....Dan
<input type="checkbox"/> Certificat médical d'aptitude à la pratique du judo <input type="checkbox"/> Certificat médical d'aptitude à la pratique du judo en compétition (indispensable pour participer aux compétitions et animations) <input type="checkbox"/> Besoin attestation Employeur (au nom du payeur) <input type="checkbox"/> Possède un passeport judo <input type="checkbox"/> Besoin attestation CAF <input type="checkbox"/> Souhaite un passeport judo 10 € (obligatoire pour compétitions officielles)		

Règlement 	<input type="checkbox"/> Chèque(s) à l'ordre du Judo Club Nandéen <input type="checkbox"/> Espèces l'intégralité à l'inscription <input type="checkbox"/> ANCV : Coupons sport et/ou Chèques vacances	Aucun remboursement ne pourra être effectué en cours d'année sauf cas exceptionnel
---	---	---

Financement (réservé au bureau)			
1^e Licence et passeport		3^e Versement	
sept. 2020	Banque :	nov. 2020	Banque :
	Chèque n° :		Chèque n° :
	Montant :		Montant :
2^e Versement		4^e Versement	
oct. 2020	Banque :	dec. 2020	Banque :
	Chèque n° :		Chèque n° :
	Montant :		Montant :

Le représentant légal pour l'adhérent

Fait le : / /

Nom :
Prénom :

Signature :

Tourner SVP



Décharge médicale



Article L231-2 du Code du sport :

- I. L'obtention d'une licence d'une fédération sportive est subventionnée à la présentation d'un certificat médical datant de moins d'un an et permettant d'établir l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou, le cas échéant, de la discipline associée. Lorsque la licence sollicitée permet la participation aux compétitions organisées par une fédération sportive, le certificat médical atteste l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernés en compétition

- II. Les modalités de renouvellement de la licence et notamment la fréquence à laquelle un nouveau certificat est exigé, sont fixés par décret

L'article D231-1-3 du Code du sport fixe la fréquence à 3 ans

Autorisation de droit à l'image

Dans le cadre des activités du Judo Club Nandéen, nous serons amenés à capter et à diffuser sur notre site internet, des photos, des vidéos de votre enfant.

Nous sollicitons donc votre autorisation pour sa diffusion

oui

non

Responsabilité du Judo Club Nandéen

Le judo club est responsable de votre enfant dans l'enceinte du dojo. Sa venue et son départ du cours sont sous la responsabilité du(des) parent(s) et/ou du(de la) tuteur(tutrice)

Votre signature indique que vous avez bien pris connaissance des points ci-dessus.

Fait à NANDY, Le

Signature



<< Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, veuillez vous adresser par écrit au président du Club. :